

LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS ENVIRONNEMENTAUX : UN CATACLYSME SANITAIRE !!

Pr. Charles SULTAN

*Professeur en Endocrinologie Pédiatrique au CHU de Montpellier
Président du Comité scientifique de ce colloque*



Il a eu de nombreuses responsabilités hospitalières (chef de service au CHU), universitaires (Vice-Doyen et président du Conseil Scientifique de la Faculté de Médecine de Montpellier) et scientifiques (Président de la section 54-05 du C.N.U.(Ministère de l'Enseignement Supérieur, membre du Conseil Scientifique de l'INSERM, membre du GSE, Board /intern Task Force=Pesticides/ public health).

Les perturbateurs endocriniens environnementaux (PEE) sont des substances chimiques capables d'interférer avec tous les systèmes endocriniens. Impliqués initialement dans les anomalies de la reproduction, leur spectre d'expression s'est élargi, chez l'enfant, au retard de croissance intra-utérin, à l'obésité, aux pubertés précoces, à l'autisme, à l'hypothyroïdie et ses troubles du développement neuropsychologiques et somatiques qui en découlent.

Véritable scandale sanitaire, économique, social, éthique et juridique, la contamination par les PEE apparait de plus en plus comme un nouveau challenge pour les enfants en développement et un sérieux défi pour les générations futures.

Parmi les fonctions endocrines cibles des PEE, une place privilégiée est reconnue à l'activité thyroïdienne, notamment pendant la vie fœtale (période de vulnérabilité particulièrement sensible à la pollution chimique environnementale) et dont les conséquences décalées dans le temps sont singulièrement préoccupantes.

Pendant la vie fœtale, la biosynthèse des hormones thyroïdiennes est indispensable, entre autres, pour la différenciation, la croissance, la myélinisation et l'interconnexion des neurones du système nerveux central : toute entrave à la synthèse, au transport, au métabolisme et à l'action cellulaire des hormones thyroïdiennes sera donc susceptible d'induire, après la naissance, un trouble de la croissance staturale, un retard neurocognitif et des troubles psychomoteurs (syndrome d'hyperactivité, autisme).

Des nombreux PEE sont capables d'entrer en compétition avec le transporteur d'iode, de se fixer sur la TBG, d'accélérer le métabolisme des hormones thyroïdiennes ou de bloquer l'interaction avec leurs récepteurs nucléaires, à l'origine d'une hypothyroïdie.

Au-delà de la forte vulnérabilité de la période fœtale, l'effet neurotoxique des PEE varie selon le terrain génétique et surtout selon le statut iodé de la mère pendant la grossesse.

Sans affirmer que nous serons tous cretins demain, les conséquences dramatiques de la pollution fœtale par les PEE sur le cerveau impose des mesures d'urgence de la part des responsables de santé publique, des autorités de tutelle, des politiques, indispensables pour répondre à l'interrogation des parents et à l'inquiétude grandissante des citoyens.